

Le 1 Septembre 2018

Mesdames, Messieurs les médecins,

Objet : Note d'information relative à « la prescription à la marche »

Les kinésithérapeutes mettent en œuvre le soin le plus pertinent concernant le maintien ou la rééducation à la marche du sujet âgé. Ces soins suivent les recommandations de la HAS en fonction de l'état de santé du patient.

Nous souhaitons attirer votre attention, ainsi que celle de vos confrères, sur les différents libellés possibles à cette prescription et les conséquences sur le traitement et la facturation qui en découlent. Nombreux sont les confrères qui actuellement se retrouvent en difficulté face aux familles et aux caisses car les libellés ne correspondent pas à la réalité des soins attendus et adaptés au patient.

Ainsi à travers ce simple récapitulatif, nous espérons participer à une meilleure compréhension de la nature des soins en kinésithérapie et ainsi améliorer les libellés de vos prescriptions dans l'intérêt des patients et des professionnels que nous représentons. Nous comptons sur votre collaboration pour diffuser largement cette information auprès de l'ensemble de vos collègues.

Nous sommes à votre disposition pour des précisions ou échanges sur le sujet.

Cordialement,

François RANDAZZO



## Note d'information relative à la prescription à la marche.

**1 : Le patient possède une autonomie de marche sans antécédents de chute, ni pathologie avérée donc ne peut être prescrit sur une ordonnance bizona. Son état de santé nécessite un entretien et une surveillance de cette autonomie.**

| <i>Libellé de prescription</i> | Durée  | Cotation | Coût    |
|--------------------------------|--------|----------|---------|
| Rééducation à la marche        | 20 min | Amk6     | 12,90 € |

Nature des soins : Entretien et surveillance de la marche actuelle

**2 : Le patient est en perte d'autonomie de marche. Il peut présenter des troubles des fonctions cognitives, de la force musculaire, de l'équilibre et/ou de la coordination altérant la qualité de sa marche et/ou des risques de chutes.**

| <i>Libellé de prescription</i>                                                                                                          | Durée  | Cotation | Coût   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------|--------|
| Rééducation analytique et globale, musculo-articulaire des deux membres inférieurs, de la posture, de l'équilibre et de la coordination | 30 min | Amk 8    | 17,20€ |

Nature des soins : renforcement musculaire, travail des transferts, de l'équilibration et relevé du sol. Education thérapeutique du patient et de son entourage. Aide à l'aménagement du lieu de vie et adaptation des aides techniques nécessaires au maintien de l'autonomie, en concertation avec d'autres professionnels de santé si nécessaire.

**3 : Le patient présente une ou plusieurs pathologies qui altèrent sa marche.**

**- Affection orthopédique ou rhumatologique**

| <i>Libellé de prescription</i>                  | Durée  | Cotation | Coût    |
|-------------------------------------------------|--------|----------|---------|
| Rééducation d'une articulation (ou d'un membre) | 30 min | Ams 7,5  | 16,13 € |
| Rééducation de deux membres                     | 30 min | Ams 9,5  | 20,40 € |

**- Affection neurologique (exemples)**

| <i>Libellé de prescription</i>                          | Durée  | Cotation | Coût    |
|---------------------------------------------------------|--------|----------|---------|
| Rééducation d'une hémiplegie                            | 30 min | Amk 9    | 19,35 € |
| Rééducation des pathologies neurologiques ex: Parkinson | 30 min | Amk 10   | 21,50 € |

Nature des soins : traitement des tissus, récupération des amplitudes articulaires, renforcement musculaire, rééducation fonctionnelle et réadaptation.

**4 : Pour information** : Les kinésithérapeutes peuvent vous transmettre le résultat de leur bilan et les objectifs de leur traitement afin de préciser le libellé de l'ordonnance avec votre accord. N'hésitez pas à les contacter pour les situations complexes.